

Le rattrapage concerne les étudiant·es défaillant·es et ajourné·es aux UE
 C'est à dire que si vous êtes défaillant·e (ou ajourné·e), vous devez rattraper les UE où vous êtes
 défaillant·e **ET** celles vous avez été ajourné·e. (Pas juste la ou les UE défaillantes)

Le rattrapage se déroule sous la forme d'**UNE** épreuve par UE.

**Attention : l'enquête inter années n'est pas concernée donc vous devez rendre un dossier d'enquête
 même si c'est un cours de l'UE4 (le rattrapage n'est autorisé que pour les étudiant·es qui ont suivi les
 réunions d'enquête)**

Pour la deuxième année de Licence :

UE1 : Suivre les dates et les modalités indiquées par la Faculté des langues

UE2 : Voir le site du C2i (s3) / Dossier à rendre à l'enseignant référent (s4)

UE3 - UE 4 - UE5 : voir dates des écrits ci-dessous.

Pour l'UE 6 : ce sont principalement des oraux dont les dates seront communiquées par voie d'affichage
 (panneau des L2)

	Lundi 18	Mardi 19	Mercredi 20	Jeudi 21	Vendredi 22
9h - 10h					
10h - 11h		UE4 Semestre 3			UE3 Semestre 4
11h - 12h		Salle : Amphi 6 Patio			Salle : Amphi 6 Patio
12h - 13h					
13h - 15h		UE3 Semestre 3 Salle : AT8 Atrium			UE4 Semestre 4 Salle : Amphi 6 Patio
15h - 17h		UE5 Semestre 3 Salle : Amphi 6 Patio			UE5 Semestre 4 Salle : Amphi 6 Patio
17h - 18h30					